

## LE COIN PARACHA TETSAVÉ

par Mikaël Mouyal (pour recevoir ce feuillet par mail : mouyal358@gmail.com) - Beth Hamidrash Lamed (75017)

### *Le coin 'Hidouchim*

« Tu feras une plaque (Tsits) d'or pur, sur laquelle tu graveras comme sur un sceau : "Consacré à Hachem" » (28, 36) :

Nos Sages enseignent que cette plaque, que le Cohen Gadol plaçait sur son front, expiait la faute d'effronterie. D'après cela, on peut expliquer pourquoi il y était gravé : « Consacré à Hachem ». C'est à dire que même si l'homme ne doit pas être effronté, malgré tout, il y a des cas où l'audace peut être positive, si elle est orientée dans le Service d'Hachem. Ainsi, on ne devra pas avoir honte ni être gêné de faire les Mitsvot, même si l'entourage lui est hostile ou se moque de lui. Il s'armera d'audace et s'entêtera dans le Service d'Hachem. Certes le Tsits répare la faute d'effronterie, défaut dont il faut s'écarter. Mais, il y était gravé : "Consacré à Hachem", car il y a des cas où on devra utiliser l'effronterie, quand elle est "consacrée à Hachem" et est orientée à Son Service. ('Hatam Sofer)

« Ils prendront pour toi de l'huile d'olive pure » (27, 20) :

Le Midrash enseigne que le peuple Juif est comparé à l'huile d'olive. En effet, de même que l'huile d'olive ne se mélange pas avec les autres liquides et reste toujours en hauteur, ainsi le peuple Juif ne se mélange pas avec les autres nations, et garde une certaine hauteur par rapport à eux. Mais on peut ajouter que même quand on essaie de remuer et de mélanger l'huile avec un liquide, elle reprendra sa particularité et se séparera de nouveau de ce liquide. Il en est de même pour les Juifs, même quand ils essaient de se mélanger et souhaitent se fondre parmi les nations, ils n'y arriveront pas. Tôt ou tard, on leur rappellera, ou même ils se rappelleront de leur différence avec les autres autres. Le peuple Juif a en lui ce potentiel intérieur de ne pas pouvoir se mélanger. (Sefat Emet)

« Et toi, tu parleras à tous les Sages de cœur que J'ai rempli de sagesse et ils feront les vêtements de Aharon » (28, 3) :

Ces vêtements étaient d'une telle beauté et exigeaient une telle sagesse pour les réaliser, que ceux qui les fabriquaient risquaient de ressentir un peu d'orgueil d'être aussi intelligents pour concevoir de si beaux vêtements. Aussi, Moché devaient leur parler et leur dire que « Je (les) ai remplis de sagesse ». Tu dois leur dire que c'est Moi Qui les ai remplis de cette sagesse et qu'ils ne la détiennent pas de par eux-mêmes. Ils n'ont donc aucune raison de ressentir le moindre orgueil de ce talent qui ne leur a été accordé que par Hachem, pour cette occasion. Dès lors, « ils feront les vêtements de Aharon pour le consacrer, pour qu'il officie **pour Moi** », c'est à dire qu'ils pourront dès lors avoir leur seule intention tournée "pour Moi", pour Hachem uniquement, et pas pour un quelconque honneur, ni pour qu'on leur fasse le moindre éloge. (Rabbi Chemouel Arenfeld)

« Tu feras un autel de combustion d'encens » (30, 1) :

L'autel des sacrifices, qui était dans la cour du Michkan, servait à apporter l'expiation pour le corps de l'homme qui a fauté et est ainsi devenu plus grossier et opaque du fait de la faute. Et comme le corps ressemble à la dimension animale, ainsi on offrait sur cet autel des animaux, pour raffiner et purifier le corps. En revanche, l'autel des encens venait nettoyer l'âme de la personne qui a fauté. Car son âme s'est salie et sa pureté a été entachée par la faute. Par les encens qu'on brûlait sur l'autel intérieur, on nettoyait et purifiait l'âme. Car à l'image de la combustion des encens qui produit une fumée qui monte au ciel, ainsi, l'âme est aussi spirituelle et aspire à s'élever vers Son Créateur et s'attacher à Lui, si ce n'est qu'elle a été rattachée au corps, le temps de la vie en ce monde. (Keli Yakar)

### *Le coin histoire*

Une fois, comme le Rav Elyachiv était faible, ses proches souhaitèrent organiser les offices chez lui. Mais comme il ne voulait pas déranger les gens, pour Chabbat, il ne voulait pas que quelqu'un prépare exprès la Paracha pour lui. Mais on lui dit qu'un certain jeune connaissait déjà la Paracha, qui était celle de sa Bar Mitsva. A la fin de l'office, le Rav s'approcha du jeune homme et lui demanda si c'était bien sa Paracha de Bar Mitsva. Il répondit que oui. Puis le Rav demanda s'il l'avait déjà lu. Mais le jeune répondit que non, ce qui étonna le Rav. Après enquête, il s'avéra que le jour de son Chabbat de Bar Mitsva, suite à une erreur du Chamach, on se retrouva à la synagogue avec deux Bar Mitsva, lui et un autre. Le Rabbin décida que chacun lira la moitié. C'est l'autre enfant qui commença. Quand arriva le moment de notre jeune homme, il avait disparu. Comme on ne le retrouvait pas, le premier lut la suite. Plus tard, le jeune homme avoua à son père que comme le premier Bar Mitsva lisait médiocrement, il ne voulait pas prendre le relais, car comme lui il lisait mieux, il ne voulait pas que le premier Bar Mitsva ne ressente la moindre honte. C'est pourquoi, il s'éclipça. Ce récit nous apprend à faire des efforts pour ne pas causer la moindre honte ni gêne à son prochain. Et finalement, Hachem fit connaître son histoire, et même le Rav Elyachiv put admirer sa vertu.

### *Le coin 'Hizouk*

Ce qui éloigne le plus l'homme d'Hachem c'est qu'il n'est pas assez serein pour réfléchir posément et comprendre que la recherche des plaisirs est vaine, tous les plaisirs étant éphémères et créent en l'homme une certaine frustration. Le but ultime est de servir Hachem, ce qui amène le bonheur véritable. Mais ce qui empêche complètement d'être apaisé pour réfléchir comme on le voudrait, c'est la tristesse. Seule la joie permet d'atteindre la sérénité suffisante pour que le cerveau puisse fonctionner et diriger l'homme comme il se doit. (Likouté Moharan)

## Le coin étude

Depuis la naissance de Moché, la seule Paracha (en dehors certaines Parachiot du Livre de Dévarim, qui est un long discours prononcé justement par Moché) qui ne contient pas le nom de Moché c'est Tetsavé. Les commentateurs s'interrogent sur ce fait.

Le **Ba'al Hatourim** explique qu'après la faute du veau d'or, Moché implora la pitié d'Hachem pour qu'Il pardonne au peuple. Dans son plaidoyer, Moché dit à Hachem : « Si Tu leur pardonnes (c'est bien). Sinon, efface-Moi de Ton livre que Tu as écrits », c'est à dire de la Thora. Moché porta une malédiction en son propre endroit. Il pria Hachem d'effacer son nom de la Thora. Certes, cette malédiction dépendait d'une condition : si Tu ne leur pardonnes pas. Et Hachem leur a pardonné la faute. Malgré tout, nos Sages ont établi qu'une malédiction prononcée par un Sage en Thora est destinée à se réaliser, et même si elle a été prononcée à condition, et que la condition ne s'est pas réalisée. Il en est de même de Moché. Il s'est maudit d'être effacé de la Thora si Hachem ne pardonne pas au peuple. Et même si Hachem a pardonné, malgré tout, sa parole s'est réalisée et son nom a été effacé de la Paracha de Tetsavé.

Le **Rabbi de Loubavitch** explique qu'en fait, l'effacement du nom de Moché de notre Paracha ne doit pas être interprété comme une punition, mais comme une louange pour Moché. Car le nom d'une personne reflète la dimension superficielle de son être. Il ne sert qu'à le reconnaître par rapport aux autres. Mais fondamentalement, un homme peut vivre et exister en soi, même s'il n'a pas de nom. De même, Moché porte deux caractéristiques. D'une part il incarne la Thora et d'autre part il représente le peuple d'Israël. Quand Israël a fauté et a transgressé la Thora, Moché s'est sacrifié pour sauver le peuple Juif. Il fut prêt à être effacé de la Thora. Cela signifie que le lien de Moché avec Israël est bien plus profond que son lien avec la Thora. Même si le peuple renie la Thora de Moché, le lien de ce dernier avec Israël continue à rester intact. Ainsi, certes le **nom** de Moché est effacé de Tetsavé, mais son être intérieur et essentiel y reste bien présent. C'est ainsi que Moché est présenté dans cette Paracha par le terme "tu" ("**tu** ordonneras", "**tu** rapprocheras"... ) évoquant son "moi" essentiel. Car même si le lien de Moché avec la Thora a été remis en cause par la faute du peuple, malgré tout ce lien reste relativement superficiel, de l'ordre du nom, qui est donc effacé. Mais néanmoins, son lien avec Israël reste toujours vif, car il relève de son intériorité, de son "moi" profond. Moché apparaît donc sous l'appellation : "tu", qui est encore plus élevé et profond que son nom. Son nom disparaît pour laisser place à son essence. Cela est donc bien une élévation pour Moché.

De son côté, le **Gaon de Vilna** explique que Moché est décédé le 7 Adar. Or cette date tombe toujours dans la semaine où est lue la Paracha de Tetsavé. Et Hachem, Qui est au-dessus du temps et connaît le futur depuis le début, savait que la date de décès de Moché tombera dans la semaine où est lue la Paracha de Tetsavé. Pour faire allusion à sa disparition, Il a fait disparaître son nom de cette Paracha. Mais même si Moché a disparu physiquement à cette date, malgré tout, son intériorité et son enseignement continuera éternellement de nous accompagner. Le nom Moché (מֹשֶׁה) s'écrit par les lettres Mem Chin Hé (מ ש ה). Les lettres cachées (que l'on a souligné) sont Mem, Youd Noun et Alef (מ י מ), dont la valeur numérique est 101. Or, même si le nom Moché n'apparaît pas dans Tetsavé, malgré tout son intériorité y est manifeste, puisque cette Paracha est constituée de 101 versets, allusion à la dimension profonde du nom "Moché".

Enfin, le **Pa'anéa'h Raza** rapporte que quand Moché refusa exagérément d'aller libérer les Hébreux d'Egypte, quand Hachem se révéla à lui dans le buisson, Hachem se mit en colère contre lui. Alors, Il lui dit : « N'est-ce pas que Aharon ton frère, le Lévi, Je sais que c'est lui qui parlera... ». Pour expliquer pourquoi le Texte appelle Aharon : "le Lévi", nos Sages disent qu'au départ, il était prévu que Moché soit le Cohen et Aharon "le Lévi". Et puisque Moché a exagéré dans son refus, Hachem s'emporta contre lui et cela causa qu'à présent, ce sera Aharon le Cohen et Moché le Lévi. C'est à dire que la Kehouna (prêtrise) devait revenir à Moché, et lui fut retirée comme sanction pour son refus abusif. Or, la Paracha de Tetsavé constitue la Paracha de la consécration du Cohen. C'est là que Aharon est rapproché pour devenir Cohen. D'où la raison pour laquelle notre Paracha décrit en abondance la confection des vêtements que devront porter les Cohanim, et notamment Aharon et ses enfants. Le Cohen est investi de son rôle essentiellement quand il porte ces vêtements. Ainsi, comme Tetsavé est la Paracha de l'investiture de Aharon comme Cohen, c'est pourquoi le nom de Moché n'y apparaît pas. Cela est une façon de faire allusion au fait que la Kehouna, qui devait lui revenir, lui a été ôtée et retirée.

## Le coin Halakha

Il est une Mitsva d'amplifier le repas (Michté) de Pourim. On peut s'en acquitter par un seul repas. A priori, ce repas doit être pris avec du pain (Motsi). Il convient de prendre de la viande et de grandir ce repas selon ses moyens par de bons mets. On boira aussi plus de vin que l'habitude. A priori, on devra manger de la viande rouge, car certains pensent que l'on n'est pas quitte avec de la volaille ou du poisson. Les femmes aussi sont tenues à cette Mitsva du Michté, mais elles ne boiront qu'un peu de vin. Le Michté doit être pris le jour de Pourim (cette année le mardi 10 mars). Malgré tout, il est bon de prendre aussi un bon repas la nuit (lundi soir), où il sera bon de consommer du riz. Il est préférable de prendre le Michté de Pourim avec famille et amis, dès le matin, bien qu'on en sera quitte si on le prend toute la journée. On devra à tout prix avoir commencé une partie du Michté avant le coucher du soleil (cette année avant 18h50). Celui qui sait qu'en buvant du vin il perdra de la vigilance pour le Birkat Hamazon par exemple, ne boira que très peu de vin. Ce repas doit être accompagné de paroles de Thora et de chants et louanges à Hachem. On ajoute "Al Hanissim" dans le Birkat Hamazon. Celui qui l'a oublié et a déjà dit le Nom d'Hachem de la bénédiction qui suit continuera alors le Birkat Hamazon.

## Le coin question (Rav Y. Ch. Elyachiv)

Le Rama tranche que celui qui donne un Michloa'h Manot (envoi de mets) à son prochain le jour de Pourim, même si ce dernier renonce et ne l'accepte pas, le premier est néanmoins quitte de sa Mitsva.

**Question** : Le Rachba dit qu'on ne récite pas de bénédiction avant d'accomplir la Mitsva de donner de la Tsedaka à un pauvre, car on craint que le pauvre refuse et que la Mitsva n'est donc pas accompli. Ainsi, puisque la Mitsva de Michloa'h Manot est accompli même en cas de refus, pourquoi ne pas réciter de bénédiction pour cette Mitsva ? Même si l'autre refuse d'accepter, la Mitsva sera quand même réalisée !

**Réponse** : L'une des raisons de base de Michloa'h Manot est de montrer son affection à son prochain et ainsi augmenter l'amour dans le peuple Juif. Ainsi, même si l'autre refuse de recevoir les Michloa'h Manot, le fait qu'il sache que son prochain souhaitait lui en donner, l'affection a de fait été augmentée et la Mitsva a donc été réalisée. Néanmoins, il est encore possible que l'autre refuse d'accepter par haine et animosité : il ne veut pas de son affection, D.ieu Préserve. Et là, le but de la Mitsva n'est pas réalisé, et donc la Mitsva non plus. On ne peut donc pas réciter de bénédiction sur cette Mitsva, car il peut exister un risque (même minime) que l'autre ne l'accepte pas, par animosité.